

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Le Mans / modèle 2AF19 (5 places)	CH 0338 66

Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Grand Le Mans 2AF19" et "CH 0338 66" devant le No du châssis = "2F19U.."		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"50" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	Signes fixes dans code du type 2F19U.. / 2AF19		

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance hydraulique		
Transmission	automatique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interné avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur, AV= soupape de dosage		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur			
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
		Marque	CHEVROLET
		Construction	V
		Carburant	B
		Retroidiss.	eau
		Alésage	94,89
		Cylindrée	4998
		Puissance en CV	145 SAE-net
		Bruit à proximité 78	dB(A) à V/min 2850 *)
		Silencieux	1= 540x230x120 mm
		Mesure des gaz	ECE-15; CO 0,3 % à 680 t/min **)
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		limousine	
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	intérieur+gauche
Cale		Attelage	
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	t. 5 av. 2	centre	ar. 3
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		5041	Empattements 2745
Largeur		1825	
Hauteur		1440	Voie av. 1486 ar. 1467
Porte à faux	lat.		Voies av. - ar. -
	av.	1036	
	ar.	1260	Braquage g. 11300 d. 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	900	700	1600
Charge utile	110	240	350
Poids total	1010	940	1950
Garantie fabr.	2154		
Dimens. pneus	P195/75 R 14	P195/75 R 14	(Variantes +)
Ply / bar	R / 1,8	R / 2,0	voir
Charge	1100	1160	remarques)
pour V max	varie selon la marque, min. 167 km/h		
Jantes	6 JJ x 14		
Garantie poids remorquable avec frein	1515		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	1515		
Vitesse maximale selon le constructeur	167 km/h		
Vitesse maximale testée			
charge garantie sur le toit	77 kg		

Equipement	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de route	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de croisement	DOT IP 78 GUIDE 2A	
Feux de position	DOT AIR (2)S(2)T AP2 78 GUIDE 2A2	
Feux rouges	id.	
Feux stop	id.	
Clignoteurs	av 1 (E) DOT AP2 78	ar voir feux rouges
Catadioptrés	av	ar SAE A 68 DOT
Feux de gabarit	av lat. HELLA K 14023	ar lat. oui
Feux complément.		
Eclairage plaque	1 séparé	
Essuie-glace	2 balais	
Avertisseurs	DELCO Remy A+F avec/ sans lave-glace ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation		
Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	P O N T I A C Grand Le Mans	
Homologation N°	CH 0338 66	
Carrosserie	limousine	
Places	total 5	avant 2
Poids à vide	1600	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 25,45
Poids total	2154	Cylindrée 4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,29 = 71 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, sur la plaquette du constructeur.
- +) Variante des pneus : P 185/75 R 14 AV 1060 (2,0) AR 1170 (2,4) V-max. varie selon la marque, minimum 167 km/h
P 205/70 R 14 1070 (1,8) 1130 (2,0) 167 km/h
185 SR 14 1050 (2,0) 1130 (2,2) 180 km/h
205/70 SR 14 1060 (1,9) 1160 (2,1) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les clignoteurs AV d'origine sont débranchés; il en est monté 2 homologués E;
- les ampoules d'origine orange des feux de position sont remplacées par des blanches;
- des feux de position latéraux (HELLA K 14 023) sont montés;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- les clignoteurs AR doivent être équipés d'ampoules de 18 watts;
la puissance exigée des ampoules, lorsqu'elle diffère de celle d'origine, doit être indiquée par un autocollant;
- la chambre intérieure de chaque côté des feux rouges/stop doit être débranchée;
- l'orifice de l'échappement est prolongé vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

W A noter dans le permis de circulation:
102 - charge utile de la galerie, max. 77 kg.

Studen, 7.11.77

• Lieu et date de l'homologation